

Déclaration d'octroi de protection lorsque aucune notification de refus provisoire n'a été communiquée conformément à la règle 18ter, paragraphe 1, du règlement d'exécution commun à l'arrangement et au protocole de Madrid, et à la règle 116, paragraphe 2, du REMUE

Alicante, le 25/07/2017

Numéro d'enregistrement international: 1332528
Date de notification: 23-02-2017

Nom de la titulaire: HB REAVIS Slovakia a.s.

Marque: REAVIS

Le délai d'opposition ayant expiré sans qu'aucune opposition ou observation n'ait été présentée par des tiers, la marque susmentionnée est acceptée pour l'Union européenne.

Conformément à l'article 152, paragraphe 2, du RMUE, la marque a été publiée le **25/07/2017**.

Conformément à l'article 151, paragraphe 2, du RMUE et à la règle 116, paragraphe 1, du REMUE, elle produit les mêmes effets que l'enregistrement d'une marque en tant que marque de l'Union européenne.

MEHANNEK, Sonia